RÉTABLISSEMENT DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE À 60 ANS

Les entreprises et les institutions publiques se vident

La décision prise par la dernière tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) de rétablir l'âge de départ à la retraite à 60 ans n'est-elle pas précipitée ? L'expert Ferhat Aït Ali le pense.

Younès Djama- Alger (Le Soir) - Au lieu de l'étaler sur une certaine période donnée, sur trois années par exemple, le gouvernement a fixé 2017 comme date de mise en branle de cette nouvelle mesure. Celle-ci a eu pour effet immédiat de voir des centaines de cadres partir à la retraite vidant les institutions publiques de leurs compétences. Cette propension du gouvernement à prendre des décisions «court termistes». Ce fut le cas aussi lors de l'instauration de la retraite anticipée, comme le rappelle Ferhat Aït Ali qui s'est déjà exprimé dans nos colonnes. «Il (le gouvernement) ne prend pas de décision à moyen et long terme, mais réagit à la conjoncture. Quand il avait lancé la retraite anticipée dans les années 1990, il avait besoin de dégraisser les effectifs. Ce qui l'intéressait, c'était de payer le minimum de salaires possibles. Il y avait aussi une injonction du FMI pour dégraisser. Il a donc trouvé cette échappatoire pour opérer des licenciements de manière déguisée en leur offrant une compensation (une retraite)», rappelle-t-il. Selon le gouvernement, la décision de rétablir l'âge de départ à la retraite à 60 ans se justifierait par un «souci d'équité» mais aussi de préservation des équilibres financiers de la caisse des retraites. «Je pense que la décision est tout autant précipitée que celle qui a édicté cette retraite proportionnelle en 1997, le gouvernement n'agit pas avec maîtrise du dossier, mais réagit face à des impondérables créés par ses propres décisions passées, comme dans tous les dossiers d'ailleurs», nous a déclaré hier M. Aït Ali. Il ajoute : «Dans l'esprit des concepteurs de cette supposée solution aux déficits récurrents de la CNR (Caisse nationale des retraites), cette mesure va réduire les charges de cette caisse en maintenant un certain seuil de cotisations, mais cette mesure survole la réalité du salariat national cotisant, qui est presque intégralement constitué de fonctionnaires et salariés du secteur public et un peu d'entreprises privées viables que nous avons, alors que chez tout ce beau monde, le maintien du salariat en l'état va devenir de plus en plus difficile sans fermer la porte du recrutement pour les arrivants nouveaux sur le marché du travail, c'est une mesure conjoncturelle pour un problème structurel». Selon cet expert, le gouvernement actuel a lui même édicté l'obligation de mettre tous les sexagénaires en retraite forcée en 2014, «tout en favorisant les départs à la retraite anticipée pour libérer des postes, et au premier revirement en termes de financement rentier, il fait demi-tour sur ses propres projections d'il y a juste deux ans». D'après notre interlocuteur, il s'agit de classer les catégories qui peuvent partir et celles qui doivent continuer à cotiser, en fonction de leur productivité mais aussi des traitements perçus et des secteurs ciblés. «Pour moi, un gros salarié doit continuer à cotiser et les petits peuvent partir à la retraite avant 60 ans, et il y a aussi un moyen d'accorder la retraite anticipée avant 60 ans, moyennant une proportion inférieure à 80% du salaire perçu qui ne sera atteinte qu'à 60 ans», opine-t-il.

Photos : DR

L'âge de départ maintenu à 60 ans.

Y. D.

ALORS QUE LA GRÈVE DU TRAMWAY D'ALGER SE POURSUIT TOUJOURS

L'employeur ouvre des négociations avec les travailleurs

La grève du tramway d'Alger s'est poursuivie hier pour la seconde journée consécutive. Hier, la Direction générale de Setram a tenu une réunion à huis clos avec les représentants des travailleurs du tramway, en vue de mettre un terme à leur grève.

Abder Bettache Alger – (Le Soir) - Les négociations entre les deux parties se poursuivent et aucune information n'a filtré quant à l'issue de cette rencontre. Selon des sources, la rencontre entre les deux parties a eu lieu après l'intervention du département des transports auprès de la direction de la Setram pour engager un «dialogue avec les représentants des travailleurs». Pendant ce temps, les travailleurs à l'origine de ce débrayage campent sur leur position, pour dénoncer selon leurs dires «la hogra et le manque de considération qu'on a subis quotidiennement de la part de nos responsables au niveau de l'unité d'Alger et au niveau de la Direction générale».

Un mouvement de grève perturbe le trafic du tramway.

La Direction générale de la Setram s'est «excusée» auprès des usagers pour «cet arrêt de travail survenu inopinément et sans revendications», en dénonçant «mouvement anarchique qui pénalise» les usagers du tramway. Pour la Direction générale de la Setram «le dialogue social et la discipline de travail constituent une ligne de conduite constante et non négociable et restera donc intransigeante face à tout mouvement anarchique qui pénalise directement ses usagers».

Or, du côté des travailleurs, on signe et on persiste, arguant que ce «recours à la grève est resté le seul moyen pour faire valoir nos droits». Dans un communiqué largement diffusé par le collectif des travailleurs, ces derniers énumèrent les griefs retenus contre l'employeur. Ainsi, on parle de «licenciements abusifs, recrutements et promotions de connivence, traitements de faveurs, absence de gestion de carrière digne de ce nom, non-respect de la loi de travail, absence d'une convention collective et d'une grille de salaire, absence de syndicat, ou d'une organisation digne d'une grande entreprise comme la Setram sans parler des conditions de travail difficiles et éreintantes pour les employés».

En somme, les travailleurs parlent de «climat instable» et de «désordre qui nous empêchent de travailler normalement». «Nous sommes constamment confrontés au harcèlement moral de la part de certains cadres dirigeants et responsables qui pensent que cette société est un bien personnel et non une entreprise algérienne de droits algériens qui est censée obéir à une réglementation et à une éthique, allant même jusqu'à recruter des membres de leurs familles et amis à des postes sensibles de hautes responsabilités», lit-on dans le communiqué.

A. B.